

La mer est notre avenir !



Entretien avec **Catherine Chabaud**,
Navigatrice, Députée européenne



Depuis 2002, Catherine Chabaud est engagée dans la préservation de la mer et du littoral et plus largement dans le développement durable. Aujourd'hui, elle porte ce message au Parlement européen.

À travers votre carrière de navigatrice, quel regard portez-vous sur l'état de la mer et des océans ?

En 1991, lors de ma première traversée de l'Atlantique en solitaire, j'ai observé, presque quotidiennement, la présence de déchets au milieu de l'océan, notamment des bouteilles en plastique. Faisant de la plongée sous-marine, j'ai également constaté la présence de déchets dans les fonds marins. J'ai continué les courses au large pendant une quinzaine d'années, jusqu'en 2002. Ces expériences m'ont poussée à m'engager. Il s'agissait de trouver les raisons pour lesquelles nous étions arrivés à cette situation. Cette responsabilité individuelle et collective est un sentiment que je porte depuis trente ans.

Depuis 1991, mon regard a évolué dès lors que j'ai eu l'opportunité de rencontrer de nombreux scientifiques, de travailler sur le Grenelle de la mer, d'être rapporteure d'un rapport et d'un avis au Conseil économique, social et environnemental (CESE), d'être Déléguée à la mer et au littoral et co-fondatrice de la plateforme Océan et Climat. Au fur et à mesure, j'ai mesuré l'impact colossal que les océans subissaient. De fait, nous constatons que 80 % des déchets viennent de la terre tandis que les pollutions diffuses, notamment chimiques, sont issues d'affluents et ne sont pas traitées en amont par les stations d'épuration.

À ces problématiques s'ajoute l'impact des espèces invasives, des activités humaines en mer et du réchauffement

climatique. En même temps, j'ai appris que la mer était notre avenir, un constat collectif que nous avons fait lors du Grenelle de la mer en 2009.

Comment s'est traduit votre engagement en faveur de la protection de la mer et des océans ?

Dès 2002, j'ai rencontré des porteurs de solutions, des ONG, des entreprises ou des collectivités et ai voulu les mettre en lumière afin d'en inspirer d'autres. J'ai tourné des documentaires à l'occasion de plusieurs tours de France des solutions et constate que, s'ils étaient peu nombreux au début, ils le sont beaucoup plus aujourd'hui. Depuis dix-huit ans j'ai toujours gardé cette envie de valoriser et de pousser des solutions qui sont souvent des innovations.

Mon engagement de terrain s'est traduit dans la filière nautique, au travers de mon expérience de la course au large : alors que je cherchais à construire des bateaux toujours plus rapides, j'ai travaillé pour qu'ils impactent le moins possible leur environnement à tous les stades de leur vie.

À ce titre, en 2003, j'ai assisté à une conférence de Christophe Baley à l'université de Bretagne Sud (UBS) portant sur les matériaux biosourcés. Avec le Professeur Baley, nous avons réussi à mettre au point en 2010 la première embarcation totalement biosourcée dans le cadre du projet NavEcoMat. Avec l'UBS, nous avons aussi travaillé sur la création d'un outil d'aide à l'écoconcep-



©Park - AdobeStock.com

tion. Plus tard, j'ai participé à la construction d'un voilier du futur qui embarquait une vingtaine d'innovations. Nous avons été lauréat des investissements d'avenir. Je me suis aussi engagée dans le réseau EcoNav, ai co-fondé la



▶▶▶ plateforme Océan et Climat et créé l'association Innovations Bleues. J'ai également tourné des documentaires sur les solutions en matière de développement durable, notamment orientées sur la mer. Au fil de l'eau, mon engagement est devenu plus « politique » avec une mission « Nautisme et développement durable » que m'a confiée Jean-Louis Borloo en 2008 (j'ai ainsi travaillé au lancement de l'appel à projet des Ports de plaisance exemplaires). J'ai enchaîné avec le Grenelle de la mer, un mandat au CESE où j'ai organisé une conférence sur la haute mer et rédigé un rapport sur l'océan, puis ai intégré le ministère chargé de la Mer comme Déléguée à la mer et au littoral jusqu'à mon actuel poste de Députée européenne. Je crois éminemment à la réflexion et l'action collectives.



Ma fonction de Déléguée à la mer et au littoral m'a permis, pendant deux ans, de travailler sur la Stratégie nationale pour la mer et le littoral et sur la planification des espaces maritimes. Les enjeux majeurs ont été identifiés pour l'océan et

un plan d'action a été défini, dont la mise en œuvre se poursuit actuellement.

Aujourd'hui, sur quels grands dossiers liés à la mer et les océans travaillez-vous ?

Je reprends ces quatre grands enjeux liés aux océans dans mon action au Parlement européen : plus de connaissance, plus de préservation, une économie bleue plus durable et une meilleure gouvernance de l'océan.

Le premier repose donc sur la connaissance de la mer et des impacts qu'elle subit. À ce jour, nous la connaissons peu et n'avons exploré que 5 % des fonds marins. Nous devons donc promouvoir une coopération internationale et a minima européenne, des moyens pour cette connaissance et mobiliser tous les acteurs. Outre les scientifiques, je crois également aux sciences participatives et au soutien du secteur privé. Par exemple, lorsque des infrastructures sont installées en mer, elles sont des opportunités pour installer des capteurs.

De plus, si l'observation *in situ* est incontournable, l'observation spatiale ne l'est pas moins. Nous devons donc soutenir le volet marin du programme européen Copernicus. J'attends également beaucoup de la Mission Healthy Ocean pilotée par Pascal Lamy dans le cadre du projet Horizon Europe.

Le second axe vise à renforcer la préservation de la mer. Nous avons réussi à obtenir de la Commission européenne qu'elle retienne la proposition d'augmentation des aires marines protégées à 30 % de l'espace maritime. Il s'agit aussi d'agrandir les zones de protection renforcée. Cette préservation doit s'inscrire dans un développement durable des activités.

Notre troisième enjeu consiste alors à développer l'économie maritime qui n'aura de sens que si elle est engagée dans une démarche de développement véritablement durable. J'essaie à ce titre de promouvoir une économie circulaire dans les ports, l'écoconception des navires, le développement d'une pêche et d'une aquaculture durables, les énergies marines renouvelables sans toutefois les industrialiser ou encore, la cohabitation des activités grâce à une bonne qualification des espaces maritimes.

Le tourisme sur le littoral doit également être durable dès lors qu'il assure la

moitié du chiffre d'affaires lié à la mer vient du tourisme. La Stratégie pour la mer et le littoral prévoit également la promotion du concept de projets de territoires maritimes et littoraux qui passent d'une économie tournée vers la pêche et les transports maritimes à une économie qui regarde la mer comme une opportunité pour un développement économique territorial. Ce projet va de pair avec une bonne santé des écosystèmes marins et côtiers.

Le quatrième axe ambitionne une meilleure gouvernance de l'océan. Au niveau national, j'ai souvent sensibilisé le Chef de l'État, Emmanuel Macron, à la nécessité d'avoir un portage politique quotidien de la mer.

Dès lors, je pense que la Ministre de la Mer, Annick Girardin, doit avoir autorité sur tous les services qui travaillent sur le sujet de la mer, de l'archéologie jusqu'à la négociation *Biodiversity of areas beyond national jurisdiction* (BBNJ).

Au niveau européen, nous souhaitons passer d'une politique maritime intégrée, à une vraie stratégie maritime incarnée par une coopération entre les Commissaires et par le Parlement où l'océan est dispatché dans 8 commissions de travail. Au niveau mondial, un sujet que je porte avec « Océan Bien Commun de l'Humanité », je suis convaincue que l'océan doit être la responsabilité de chacun d'entre nous et de tous collectivement.

Cette responsabilité doit être inscrite dans le préambule sur le traité de la Haute Mer. J'ai lancé cette initiative avec Eudes Riblier, Président de l'Institut français de la mer, Françoise Gaill, Océanographe, Élie Jarmache, Chargé de mission au secrétariat général de la Mer et d'autres personnalités qui sont persuadées que la notion de responsabilité doit être placée au-dessus des notions de droits souverains des États dans les zones économiques exclusives (ZEE) et de liberté de navigation dans la haute mer.

Aujourd'hui, je travaille dans les commissions du Parlement européen dédiées à la pêche, à l'environnement et au développement. À ce titre, je me saisis de tous les textes liés à la mer, propose d'en être la rapporteure et, dans tous les cas, je les amende tous de manière à faire monter le niveau de la mer ! ■